

Commentaires généraux

Le projet de budget 2024 appelle les commentaires généraux suivants :

- 1. Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 de la nouvelle commune fusionnée avec La Chaux-des-Breuleux, le projet complet et détaillé du budget communal 2024 ne mentionne pas les chiffres des comptes 2022.
- 2. Aucun changement n'est proposé pour les taxes et indemnités.

Cependant, le conseil communal propose une réduction d'un dixième de la quotité d'impôt passant ainsi de 1,40 à 1,30.

En effet, les chiffres du bilan démontrent une situation extrêmement saine avec des réserves et une fortune nette importantes.

De plus, les rentrées fiscales annoncées permettent également une telle proposition.

3. Comme les rentrées fiscales enregistrées aux comptes 2022 ont été importantes, notre participation à la péréquation financière cantonale subit une forte augmentation (décalage de deux ans).

Cette participation passe de Fr. 844'000.-- en 2023 (base 2021) à Fr. 2'787'000.--.

Afin d'assumer à l'avenir les prochaines contributions à la péréquation financière, il est prévu d'adapter notre réserve inscrite au bilan à cet effet par une alimentation supplémentaire de deux millions de francs en 2024.

Selon ces différents chiffres, en particulier la diminution de la fiscalité qui représente une moins-value de Fr. 819'500.--, nous pouvons encore présenter un excédent de produits au compte de résultats du budget de fonctionnement de 1'113'400 francs, sans les services communaux, avec donc une quotité à 1,30.

En détail, ce compte de résultats se présente ainsi :

Compte général : Excédent de produits Fr. 1'113'400.—
Approvisionnement en eau + Fr. 8'600.—

Assainissement des eaux + Fr. 30'300.— Déchets + Fr. 8'500.—

Compte de résultats Fr. 1'160'800.—